

## La Coupe de France de Recrutement – Troisième édition – 2018

### **Article 1 : Cadre de la coupe de France de Recrutement :**

Dans le cadre d'une action de valorisation et de promotion des filières de formation conduisant aux métiers du recrutement, la ligue des recruteurs, en partenariat avec Link-Humans, organisent un concours de recrutement à destination de tous les étudiants Français et Belges en Ressources Humaines, commerce et école de gestion.

Cette compétition repose sur l'exploitation d'un jeu sérieux et nécessite plusieurs prises de décisions au cours du mois de Mars et Avril avec plusieurs simulations de sourcing, de pré-qualification téléphonique et d'entretien devant un jury.

Une phase collective de lancement et une phase finale à Paris en partenariat avec Link Humans, La Ligue des Recruteurs et d'autres sponsors balisent ce parcours.

La finalité de la Coupe de France de Recrutement est double : d'abord ludique (jouer et s'affronter en équipe pour gagner la Coupe) ensuite formative (mettre en œuvre des compétences professionnelles et mobiliser les savoir-faire associés).

### **Article 2 : Participants au concours :**

Ce tournoi est ouvert à tous les étudiants en Ressources Humaines, gestion d'entreprise et commerce de France et de Belgique, quel que soit le statut de leur organisme de formation (universités, lycées publics, lycées privés sous contrat et hors contrat d'association, centres de formation d'alternants).

La participation n'est pas limitée. Chaque étudiant est par conséquent libre de s'organiser pour s'inscrire.

Chaque équipe est composée de 2 étudiants. Pour chaque équipe, un établissement et/ou un professeur référent peut être désigné par l'équipe dont le rôle est d'être un soutien aux étudiants. Le professeur référent ne peut pas être membre du comité d'organisation du tournoi.

Les équipes sont en concurrence sur un même profil de recrutement dont les caractéristiques sont données le jour de l'ouverture de la Coupe de France. Les équipes doivent prendre les mesures nécessaires pour trouver, attirer et recruter ce candidat.

Les équipes peuvent faire appel à de l'aide extérieure : cabinet de recrutement, professeur(e), agence d'intérim, chargé(e) de recrutement, chasseurs de têtes etc ...

Chaque équipe doit pouvoir accéder aux ressources numériques par un ordinateur afin de trouver le candidat fictif.

### **Article 3 : Inscription des équipes :**

La participation à ce tournoi de recrutement est gratuite. Aucun droit d'inscription n'est perçu.

La demande d'inscription doit être faite par l'équipe avant le Mercredi 21 Mars 00h00 sur le site : [www.lacoupedefrancederecrutement.fr](http://www.lacoupedefrancederecrutement.fr)



Le comité d'organisation fournira le contexte le **Vendredi 23 Mars 2018 à 00h00** par e-mail, sur l'adresse communiquée lors de l'inscription et sur la page Facebook de la coupe de France de Recrutement.

Chaque équipe doit choisir un nom qui permettra de l'identifier au cours des différentes étapes du jeu et désigner son établissement.

Une seule et unique inscription est possible pour chaque équipe en compétition.

#### **Article 4 : Calendrier de la coupe de France de Recrutement :**

- ✓ **Mercredi 28 Février** : Clôture des sponsors
- ✓ **Mercredi 21 Mars 00h00** : Clôture des inscriptions
- ✓ **Vendredi 23 Mars 20h00** : Lancement du challenge sourcing
- ✓ **Dimanche 25 Mars 20h00** : Annonce des demi-finalistes
- ✓ **Lundi 26 au Vendredi 30 Mars** : Challenge pré-qualification téléphonique
- ✓ **Dimanche 1<sup>er</sup> Avril 20h** : Annonce des finalistes
- ✓ **Jeudi 05 Avril** : Challenge Entretien de recrutement - Finale

#### **ARTICLE 5 : Communication et prise de décision :**

Le comité d'organisation communique avec les équipes par mail, en utilisant l'adresse électronique fournie lors de l'inscription.

Les équipes communiquent avec le comité d'organisation via la messagerie du tournoi à l'adresse [info@lacoupedefrancederecrutement.fr](mailto:info@lacoupedefrancederecrutement.fr), quelle que soit la nature de la demande.

Chaque équipe engagée prend les décisions de façon autonome.

A la fin de la phase Sourcing, les équipes doivent veiller à envoyer leur mail (avec synthèse, photos et code secret) à l'adresse mail qui sera communiquée avant l'heure de fermeture du serveur indiquée à l'article 4.

#### **Article 6 : Remise des prix :**

Après la fin des prestations orales des équipes, les différentes commissions se réunissent en jury final pour établir le classement des équipes à partir du score attribué par la commission, sur la base de 4 items (aspect professionnel, capacité de communication, pertinence de l'analyse, sens de l'écoute).

La première équipe est primée. Le classement des équipes est rendu public

Les scores sont communiqués aux trois équipes finalistes. La décision du jury est sans appel.

Chaque étudiant participant à la finale recevra une attestation de participation de la part de la CDFR.

La remise des prix se fera dans les huit semaines suivants la finale.

**Toute tentative de triche ou de corruption sera sévèrement sanctionnée et l'équipe disqualifiée sur le champ.**



**Article 7 : Informatique et liberté.**

Jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat.

En application de la loi du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants ont le droit de s'opposer à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Ces données peuvent également donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de La Ligue des Recruteurs à l'adresse suivante : [info@lacoupedefrancederecrutement.fr](mailto:info@lacoupedefrancederecrutement.fr)